



**TOUR DE FRANCE**  
**CONVENTION**  
**PHARMACEUTIQUE**

**DOSSIER DE PRESSE**  
**TOUR DE FRANCE DE LA NOUVELLE**  
**CONVENTION PHARMACEUTIQUE**

**SEPTEMBRE 2022**



**TOUR DE FRANCE**  
**CONVENTION**  
**PHARMACEUTIQUE**

## **SOMMAIRE**

- **LES DATES A RETENIR**
- **LES THEMATIQUES ABORDEES**

### **CONTACT PRESSE**

Amélia MUNGROO, chargée de communication  
amungroo@fspf.fr - 01 44 53 19 29



**TOUR DE FRANCE**  
**CONVENTION**  
**PHARMACEUTIQUE**

## LES DATES A RETENIR



Informations et inscriptions : <http://www.fspf.fr/tour-france-fspf>



**TOUR DE FRANCE**  
**CONVENTION**  
**PHARMACEUTIQUE**

## LES THEMATIQUES ABORDEES

**LUNDI 03 OCTOBRE 2022 - PARIS**

***Départ – La convention nationale pharmaceutique***

*Un Tour de France pour tout savoir sur la nouvelle convention nationale !*

Dans le cadre de la pandémie de Covid et afin de répondre aux attentes de la population comme des autorités sanitaires, les pharmaciens d'officine et leurs équipes ont investi le champ de la santé publique, adaptant leur exercice aux évolutions constantes de la réglementation. C'est la raison pour laquelle la convention nationale, signée le 9 mars dernier, fait évoluer les missions du pharmacien en misant avant tout sur la prévention.

Elle prévoit également des mesures permettant de garantir le bon usage des produits de santé tout en veillant à la nécessaire maîtrise des dépenses.

Enfin, la convention met en place des mesures incitatives pour améliorer l'accès aux soins et le parcours de soins des patients.

Pour présenter ce nouveau texte fondateur, dont les mesures entrent progressivement en vigueur depuis le 7 mai dernier, la FSPF organise un Tour de France. Départ de Paris le lundi 3 octobre 2022 pour tout savoir sur la convention nationale pharmaceutique !



**TOUR DE FRANCE**  
**CONVENTION**  
**PHARMACEUTIQUE**

## LES THEMATIQUES ABORDEES

**LUNDI 10 OCTOBRE 2022 - MARSEILLE**

***Présentation générale de la convention nationale suivie du thème : Vaccination***

*Quelles nouveautés pour la vaccination à l'officine ?*

L'évolution de la réglementation parallèlement à celle de la convention permet au pharmacien de participer plus largement à la vaccination et d'améliorer ainsi la couverture vaccinale en France tout en facilitant le parcours des patients.

La convention nationale pharmaceutique revalorise l'honoraire de vaccination anti-grippale et crée deux nouveaux honoraires pour les autres vaccinations pouvant être réalisées par les pharmaciens d'officine.

Quelles sont les nouvelles vaccinations autorisées en officine ? Quel rôle joue le pharmacien dans le parcours vaccinal des patients ?

On se retrouve le 10 octobre 2022 à Marseille.



**LUNDI 17 OCTOBRE 2022 - LYON**

***Présentation générale de la convention nationale suivie du thème : Dépistage***

*Quelles évolutions dans les missions du pharmacien ?*

Afin de permettre un accès facilité aux soins et de développer les actions de prévention, les compétences du pharmacien en matière de dépistage sont élargies.

Il peut désormais participer au dépistage du cancer colorectal et des infections urinaires simples chez les femmes en présentant les symptômes.

Venant s'ajouter à la réalisation des TROD angine, ces deux missions confortent le rôle des pharmaciens en matière de prévention et simplifient le parcours de soins de patients.

Comment mettre en place les dépistages dans votre officine et imaginer les dépistages de demain ?

Rdv le 17 octobre 2022 à Lyon.



## **TOUR DE FRANCE CONVENTION PHARMACEUTIQUE**

**Lundi 7 NOVEMBRE 2022 - NANCY**

***Présentation générale de la convention nationale suivie du thème : Accompagnement des patients***

*Quel rôle du pharmacien en matière de prévention ?*

La convention nationale pharmaceutique confirme le rôle du pharmacien dans ses missions de conseil en matière de prévention primaire et secondaire.

Les accompagnements des patients chroniques ont été renforcés, avec la définition des modalités de mise en place du bilan de médication pour les patients résidant en EHPAD.

Mais surtout, un nouvel entretien a été créé, permettant aux pharmaciens de sensibiliser les femmes enceintes à la prise de médicaments pendant la grossesse, afin de réduire les risques tératogènes.

Cette mission d'accompagnement des patients, qui est amenée à se développer dans les années à venir, est essentielle pour les pharmaciens d'officine.

Vous voulez en savoir plus sur les nouvelles missions des pharmaciens ? Vous vous demandez comment mettre en place ces missions dans votre officine ?

Rdv le 7 novembre à Nancy !



**LUNDI 14 NOVEMBRE 2022 - ROUEN**

***Présentation générale de la convention nationale suivie du thème : Bon usage des produits de santé***

*La ROSP bon usage des produits de santé : quels objectifs et quelles avancées ?*

Afin de favoriser le bon usage des produits de santé, de promouvoir le rôle moteur du pharmacien dans le développement de certaines spécialités pharmaceutiques et l'observance des traitements par les patients, la convention crée une rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP) spécifique.

Comprenant cinq indicateurs, cette ROSP rémunère la qualité de la pratique pharmaceutique, à condition que le pharmacien adhère à la « démarche qualité » développée par la profession, tout en assurant la juste délivrance des produits de santé, notamment des médicaments génériques.

Vous voulez en savoir plus sur la ROSP bon usage des produits de santé et sur ses indicateurs ? Vous vous demandez comment adhérer à la démarche qualité ?

Rdv le 14 novembre 2022 à Rouen !



## **TOUR DE FRANCE CONVENTION PHARMACEUTIQUE**

### **LUNDI 21 NOVEMBRE 2022 - NANTES**

#### ***Présentation générale de la convention nationale suivie du thème : Exercice coordonné***

*Comment s'impliquer dans l'exercice coordonné ?*

Acteur de premier recours, le pharmacien d'officine peut s'impliquer dans le cadre d'exercices coordonnés avec d'autres professionnels. Sa participation à un exercice coordonné est fortement recommandée, dans la mesure où elle est une condition du versement de la ROSP pour le développement du numérique en santé et l'amélioration de l'accès aux soins.

Pour renforcer la place du pharmacien dans les dispositifs de coordination entre professionnels de santé, la convention nationale intègre le pharmacien dans le dispositif PRADO et lui permet de dispenser à domicile les médicaments lorsqu'il est sollicité lors d'une sortie d'hospitalisation.

Quel est le rôle du pharmacien dans la coordination des soins ? Comment le mettre en œuvre et le développer ?

On se retrouve le 21 novembre à Nantes.



### **LUNDI 28 NOVEMBRE 2022 - RENNES**

#### ***Présentation générale de la convention nationale suivie du thème : Développement du numérique en santé***

*Vers une révolution des usages numériques en cours ?*

Un virage ambitieux en matière de numérique en santé est enfin pleinement engagé par la convention nationale pharmaceutique. L'alimentation de l'espace numérique en santé du patient, le recours aux logiciels d'aide à la dispensation certifiés, l'utilisation de la messagerie sécurisée, la bascule vers la e-prescription, et l'usage de l'application carte Vitale sont autant d'évolutions majeures qui sont intégrées dans une nouvelle rémunération sur objectifs (ROSP).

Le financement des évolutions nécessaires des logiciels métier pharmacien se fera par la vague 1 et 2 du Ségur du numérique. Le pharmacien disposera d'un panel de fonctionnalités facilitant son exercice au quotidien. Il est donc essentiel qu'il se saisisse de cette opportunité et bénéficie de ce financement.

Vous voulez en savoir plus sur la nouvelle convention pharmaceutique et sur le développement du numérique en santé ? Vous ne savez pas comment bénéficier de la prise en charge du Ségur du numérique ou vous vous sentez un peu dépassés par ces évolutions ?

On se retrouve le 28 novembre à Rennes.



**TOUR DE FRANCE**  
**CONVENTION**  
**PHARMACEUTIQUE**

**LUNDI 5 DECEMBRE 2022 - BORDEAUX**

***Présentation générale de la convention nationale suivie du thème : Réforme de la formation initiale et continue***

*Quelles évolutions pour la formation initiale des préparateurs en pharmacie et des pharmaciens ?*

La rénovation de la formation initiale des préparateurs en pharmacie et des pharmaciens est l'étape indispensable à l'appropriation et au déploiement des nouvelles missions confiées à la profession.

Dans cette optique, le brevet professionnel de préparateur en pharmacie, dont la dernière session d'examens se tiendra en 2024, laisse désormais la place au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) de préparateur/technicien en pharmacie. Préparé en deux ans par la voie de l'apprentissage ou de la professionnalisation et sanctionné par la délivrance d'un diplôme de niveau 5 (niveau 4 pour le BP), le DEUST permettra de faire évoluer le préparateur en pharmacie vers une troisième année de formation (niveau 6), que la FSPF souhaite facultative, et qui conduira à un niveau de pratique plus avancé, tant en termes de compétences que d'autonomie.

Les études de pharmacie sont également en pleine évolution, avec une réforme à venir touchant le 3ème cycle court des études. La sixième année devrait comprendre une période de stage en officine plus longue (9 mois). Les étudiants n'auraient plus la qualité de stagiaires mais d'externes et seraient rémunérés par l'Etat et les ARS. A condition qu'ils suivent une formation spécifique, les pharmaciens titulaires disposeraient d'un statut de maître de stage universitaire et pourraient percevoir une indemnisation pour chaque étudiant formé.

Et pour la formation continue des préparateurs en pharmacie et des pharmaciens ?

Outres les dispositifs classiques de formation continue issus du code du travail (OPCO-EP/FIF-PL) et du développement professionnel continu (DPC), un dispositif de certification périodique concernera les pharmaciens à compter du 1er janvier 2023.

Quant aux préparateurs en pharmacie, ils peuvent développer leurs compétences au moyen des différents certificats de qualification professionnelle (CQP) mis en place par la branche professionnelle dont le plus récent, le CQP de dispensation de matériel médical à l'officine, est en cours de déploiement.

Pour en savoir plus sur les nouveautés à venir en termes de formation initiale et continue, et échanger sur les dispositifs à venir, rdv le 5 décembre 2022 à Bordeaux.



## **TOUR DE FRANCE CONVENTION PHARMACEUTIQUE**

### **LUNDI 12 DECEMBRE 2022 - AMIENS**

#### ***Présentation générale de la convention nationale suivie du thème : Amélioration de l'accès aux soins***

*Quel rôle pour le pharmacien ?*

Ambitieuse en matière de numérique en santé, la convention nationale crée une nouvelle rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP) pour le développement du numérique en santé, en lien étroit avec l'amélioration de l'accès aux soins.

Cette ROSP vise à développer et pérenniser la modernisation des échanges, mais également à améliorer l'accès aux soins des patients grâce à la téléconsultation et aux missions du pharmacien correspondant. L'amélioration du parcours de soins du patient représente en effet un axe clé de la nouvelle convention.

Mise en œuvre de l'assistance à la téléconsultation à l'officine, rôle du pharmacien correspondant... Comment se saisir de ces dispositifs et participer à l'amélioration de l'accès aux soins ?

Pour en savoir plus, rdv le 12 décembre 2022 à Amiens.



### **LUNDI 9 JANVIER 2023 - BESANCON**

#### ***Présentation générale de la convention nationale suivie du thème : Réseau officinal et permanence des soins***

*Quels dispositifs mettre en place pour favoriser la permanence des soins ?*

La permanence pharmaceutique est l'une des garanties de l'accès aux soins et de leur continuité. C'est la raison pour laquelle, la convention nationale prévoit un échange régulier d'informations entre les organisations syndicales de pharmaciens et l'assurance maladie, afin que la liste des pharmacies de gardes soient mises en ligne sur le site internet de cette dernière.

Dès lors que les derniers textes réglementaires d'application de l'ordonnance réseau seront publiés, les partenaires conventionnels auront la possibilité de prendre des mesures tendant à favoriser ou maintenir une offre pharmaceutique satisfaisante dans les territoires dits fragiles.

Pour en savoir plus sur le rôle majeur du pharmacien dans la permanence des soins et échanger sur les dispositifs à venir, rdv le 9 janvier 2023 à Besançon.



## **TOUR DE FRANCE** **CONVENTION** **PHARMACEUTIQUE**

### **LUNDI 16 JANVIER 2023 - TOURS**

#### **Présentation générale de la convention nationale suivie du thème : Marché officinal et rémunération**

*Quelles évolutions pour la rémunération du pharmacien ?*

Afin de garantir le bon usage des produits de santé tout en veillant à la nécessaire maîtrise des dépenses, la convention pharmaceutique prévoit le maintien du dispositif de la dispensation adaptée ainsi qu'un élargissement de la liste des médicaments éligibles à l'honoraire de dispensation propre aux grands conditionnements.

Si les honoraires de dispensation n'ont pas été modifiés, les partenaires conventionnels ont d'ores et déjà prévu de discuter prochainement de l'évolution des modes de rémunération des pharmaciens d'officine, avec comme objectif la fin 2023.

Pour tout savoir sur les rémunérations conventionnelles et l'économie officinale, rdv le 16 janvier 2023 à Tours.

.....

### **Lundi 23 JANVIER 2023 - TOULOUSE**

#### **Présentation générale de la convention nationale suivie du thème : Enjeux écologiques**

*Quelle place pour l'écologie dans l'officine ?*

Nouveauté de la convention nationale pharmaceutique, les enjeux écologiques et de développement durable ainsi que l'implication des pharmaciens dans la limitation de l'impact environnemental de leur activité constituent une priorité pour les partenaires conventionnels. Dans ce cadre, le pharmacien peut réaliser un projet de développement durable pour son officine en impliquant l'ensemble de son équipe aux éco-gestes et peut mener des actions de sensibilisation auprès de ses patients.

En tant que chef d'entreprise et professionnel de santé de proximité, le pharmacien peut donc se positionner à la fois comme un acteur favorisant le développement durable de son officine et comme un acteur de la prévention pour une meilleure santé environnementale de ses patients.

Vous souhaitez partager vos idées et rencontrer des personnes intéressées par la santé environnementale et le développement durable de l'officine ? Rdv le 23 janvier 2023 à Toulouse.



**TOUR DE FRANCE**  
**CONVENTION**  
**PHARMACEUTIQUE**

**LUNDI 30 JANVIER 2023 - PARIS**

**Présentation générale de la convention nationale suivie du thème : Travaux conventionnels à venir**

*Quels objectifs à moyen et long termes pour la convention nationale pharmaceutique ?*

Les partenaires conventionnels se sont engagés à poursuivre les négociations pour développer de nouvelles missions de prévention et de dépistage, mais aussi d'accompagnement des patients. Sans négliger les impacts sur l'économie officinale de l'épidémie de Covid-19 et des changements importants du rôle du pharmacien en lien avec le développement des nouveaux outils numériques.

Il conviendra de définir les priorités, tant en termes de rémunération que d'exercice professionnel, pour les mois et années à venir.

Pour échanger ensemble sur nos priorités pour le métier de pharmacien, rdv le 30 janvier, dernière date du Tour de France à Paris.